

Montréal; par M. le grand-vicaire Lafêche; par M. Désaulniers, du Séminaire de St. Hyacinthe. M. Carter parla avec conviction de l'admirable système de nos institutions catholiques, système qu'il a eu, plus d'une fois, l'occasion de défendre parmi ses amis protestants. Il rendit aussi un témoignage spontané à l'esprit de libéralité et de tolérance religieuse qui préside aux études; et il déclara que, dans le long espace de temps qu'il avait passé au collège de Nicolet, il ne s'était jamais présenté la plus petite circonstance où ses sentiments religieux ou nationaux, comme Anglais ou comme protestant, eussent été blessés.

Tous les orateurs que nous venons de nommer sont d'anciens élèves du collège de Nicolet, à l'exception du Surintendant de l'Éducation, qui revendiqua, cependant, l'honneur d'appartenir à Nicolet dans un certain degré, son père ayant reçu une partie de son éducation dans cette maison. On ne manqua point, dans les divers discours qui furent prononcés, de faire une commémoration convenable des anciens élèves, morts ou absents, qui se sont distingués dans les diverses carrières publiques, ainsi que des vénérables fondateurs, protecteurs et bienfaiteurs de cette maison, dont les noms, du reste, étaient inscrits sur des banderoles et dont les portraits avaient été, autant que possible, réunis dans la salle où avait lieu cette séance. Parmi ces derniers, nous avons remarqué les noms de MM. Brassard, Raimbault, Leprohon, de Mgr. Plessis et de Mgr. Signay; parmi ceux des anciens élèves qui ont été mentionnés avec honneur, nous rappelons ceux de Mgr. Provancher, de notre illustre écrivain M. Ferland, et des honorables Drummond et Tarcotte. Nous trouvons, de plus, dans un article publié par M. Royal dans la *Revue Canadienne*, le passage suivant :

"Sais-tu bien, mon cher, que tu es né sous une bonne étoile d'appartenir ainsi à un collège qui compte tant d'illustrations dans notre monde canadien? Je ne parle ni des évêques, ni des prêtres, ni des hommes de profession qu'il a fournis, je m'en tiens au journalisme. C'est d'abord M. Étienne Parent, le premier de nos publicistes par l'ancienneté et par le talent; puis MM. A. G. Lajoie, R. Bellemare et J. G. Barthe; de nos jours, la presse n'appartient-elle pas presque exclusivement à des Nicoletais? Vois: la *Minerve* de Montréal, le *Canada* d'Ottawa, le *Journal des Trois-Rivières*, la *Gazette de Soré*, le *Journal de Lévis*, le *Foyer Canadien* de Québec, sont tous des journaux rédigés ou dirigés par des élèves de Nicolet."

Parmi les anciens élèves présents, outre ceux que nous avons déjà nommés, nous avons remarqué M. le grand-vicaire Cazeau, M. le grand-vicaire Caron, des Trois-Rivières; M. Hébert, curé de Kamouraska; M. Harper, curé de St. Grégoire; M. Harkin, curé de St. Columban; M. Ricard, ancien curé; M. Quertier, ancien curé de St. Denis; l'hon. A. A. Dorion, M. le curé Dorion de Yamachiche, et deux autres membres de la même famille; les bons MM. Bureau, Proulx et Olivier, M. Lafrenaye, avocat de Montréal; M. Hubert, inspecteur des écoles aux Trois-Rivières; M. Guillet, un des vétérans de notre littérature; M. Doucet, curé de la Malbaie; M. Baillargeon, curé de St. Nicholas et frère de l'évêque de Tloa; le Dr. Beaubien de Montréal, et une foule d'autres prêtres et laïques.

Après cette belle séance, dont l'éclat fut relevé par le chant et la musique, et aussi par les décorations de la salle, parmi lesquelles brillait surtout l'inscription suivante: "*Circumdabo illos quasi coronam mihi*," un *Te Deum* solennel fut chanté dans la chapelle du collège. Il faisait bon d'entendre vibrer sous une même émotion toutes ces voix, depuis celle de l'octogénaire jusqu'à

celle du plus jeune élève; il est rare d'entendre un concert plus doux au cœur et à l'esprit.

Le collège de Nicolet est, du reste, de toutes manières, digne de cette imposante et touchante démonstration. C'est, par l'ancienneté de sa fondation, la troisième de nos institutions classiques, et sous tous les rapports elle ne le cède à aucune autre. Ce fut en 1803 que M. Desrochers, exécutant l'œuvre commencée par son prédécesseur, M. Brassard, ouvrit les premières classes de latin. Le vieux collège, qui existe encore, fut commencé quelques années plus tard. Le bel édifice où s'est célébré la fête que nous avons essayé de décrire fut commencé le 31 mai 1827.

Nous ne saurions terminer sans un mot d'éloge pour les promoteurs de cette aimable réunion. L'idée, comme nos lecteurs s'en souviennent sans doute, fut d'abord donnée par l'hon. juge Laranger, dans un discours qu'il prononça aux examens de l'année dernière et dont nous avons fait mention dans ce journal. Un comité sous sa présidence se forma à Montréal, et c'est grâce surtout à l'activité intelligente des secrétaires de ce comité, MM. Bellemare et Rivard, que l'on a pu arriver au résultat si glorieux que nous venons de signaler.

*Au révérend Messire Thomas Caron, vicaire-général, Supérieur du Collège de Nicolet :*

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Nous venons, avec votre bienveillante permission, revoir et saluer notre commune *Alma Mater*, et vous présenter nos hommages respectueux.

Veuillez croire que cette démarche nous a été suggérée par le sentiment d'affection et de gratitude pour cette chère institution qui a dirigé nos premiers pas dans le vaste champ des connaissances humaines, sentiment qui ne s'efface jamais dans le cœur d'un élève de Nicolet.

Oui, M. le Supérieur, cette affection existe chez nous tous par le souvenir des jours de bonheur que nous avons passés dans cette enceinte pendant notre jeunesse, elle existe par l'impression salutaire qui nous est restée de la douce et paternelle sollicitude de nos bons directeurs pour assurer notre progrès dans les vertus et les sciences, elle existe par le lien de fraternité que vous avez le don d'établir entre vos élèves, et qui les attache d'une manière si remarquable les uns aux autres, et plus fortement encore à l'institution qui les a formés.

C'est ce lien qui nous réunit aujourd'hui tous ensemble, comme des frères à la maison paternelle, pour retrouver encore, dans cette atmosphère, ce charme particulier de la belle nature qui enchante, et dont Nicolet est si admirablement favorisé.

Mais, M. le Supérieur, nous sommes comme une famille de guerriers envoyés par cette institution sur tous les points du pays pour combattre les combats de la patrie et de la religion, avec les armes de la science qu'elle nous a confiées avant notre départ. Nous revenons de ces combats considérablement décimés; des hommes bien distingués par leur savoir, par leurs vertus et par l'héroïsme apostolique, ont succombé sur le champ de leurs opérations; les aînés de la famille surtout, ceux-là, peut-être, qui ont jeté le plus de gloire sur Nicolet et qui nous ont donné le bon exemple du travail et de l'industrie comme condition essentielle du succès dans toutes les carrières, ont été moissonnés depuis longtemps déjà.

C'est, en effet, une des principales gloires de votre maison, M. le Supérieur, que d'avoir fourni un contingent si considérable de pionniers de la civilisation sur ce continent. Depuis les Montagnes-Rocheuses et la Rivière-Rouge jusqu'aux Provinces du Golfe, depuis les limites des Cantons de l'Est jusqu'à la Mantawa et les plaines du Saguenay, les élèves de Nicolet, avec un dévoue-